

PRISE DE POSITION

Les meilleures perspectives sont bernoises

La vraie question n'est pas «Voulez-vous aller avec le Jura? Mais bien «voulez-vous quitter le canton de Berne?» Finalement, c'est l'évidence de la question qui est posée aux citoyens du Jura bernois. Et c'est la seule.

Les partisans du oui occultent évidemment cette réalité, elle dessert leur argumentaire. Il faut bien l'admettre, ils ne jouent pas sur du velours. J'ai beau chercher, je ne détecte aucun argument qui me donnerait à penser qu'en votant non, je suis dans l'erreur.

Ces dernières décennies, le canton de Berne et le Jura bernois ont mis en place ce qu'il fallait pour aspirer à plus d'autonomie dans le développement de nos particularités. Le CJB, le CIP, la CEP, entre autres, sont des supports de développement de l'activité économique qui ne doivent rien à nos voisins.

Pour contredire un jeune industriel de Bévillard, le canton de Berne est celui qui, en Suisse, offre le plus de postes dans l'industrie. Il est certes grand avec un million d'habitants. Chaque région y a ses spécificités. Seules quelques-unes participent aux 13 401 fr. que le canton exporte par an (2012) et par habitant, dont celle du Jura bernois avec 29 471 fr. par an et par habitant. Le Jura possède une industrie certes efficace, mais plus orientée vers la sous-traitance et exporte 15 986 fr. par an, par habitant, à peine plus que la moyenne bernoise, mais loin de l'exportation du Jura bernois.

Il est également inexact de prétendre que la proximité des autorités augmente les chances du développement des entreprises. C'est sûrement vrai à l'échelle de la Chine. A celle de la Suisse, c'est ridicule. Le gouvernement d'un canton a des moyens pour aider au développement de ses entreprises. L'éducation et l'offre de formation spécifique sont des outils essentiels. La promotion économique peut, par son soutien à se profiler à l'occasion d'expositions internationales, encourager les efforts d'exportation. Le rôle des promotions économiques cantonales est d'aider les jeunes pousses et de soutenir les expansions d'entreprises existantes. Mais l'orientation et les visions de l'entreprise sont de la responsabilité des entrepreneurs et d'eux seuls.

Le jeune industriel qui aspire à plus de proximité avec les autorités dirige la seule grande entreprise du Jura bernois qui n'est pas membre de la Chambre économique du Jura bernois, là où l'on rencontre ses collègues, mais aussi les autorités. Chercher l'erreur...

Non vraiment, les partisans du oui n'ont pas de chance, ils ne peuvent que nous affaiblir en nous intégrant dans le canton du Jura. Et ce n'est pas la rédaction d'une Constitution qui nous séduira. Nos atouts perdront en valeur. On ne peut pas être fort au basket en mesurant 1 m 50!

Les Jurassiens doivent enfin reconnaître la légitimité de nos arguments. Nous désirons rester Bernois! Le Jura bernois n'a pas suivi il y a 40 ans, il ne suivra pas cette fois encore. Je comprends qu'avec nous, le Jura pourrait mieux assumer son administration. Le canton de Berne compte 16,4 fonctionnaires (canton, districts, communes) pour 1000 habitants alors que le Jura en compte 20,3, soit 24% de plus! Le Jura bernois diluerait cette charge mais ne retrouvera jamais les conditions qu'il connaît aujourd'hui.

On ne peut pas être fort au basket en mesurant 1 m 50!

L'émancipation et la formation des prochaines générations sont ma préoccupation. C'est d'ailleurs la mission de chacun d'entre nous. Rester dans le canton de Berne offre de meilleures perspectives à notre jeunesse. Faites comme moi, votez non le 24 novembre et nous serons débarrassés de cette question jurassienne. Les partisans du oui pourront eux aussi participer au développement du Jura bernois, au travers des institutions, des partis politiques et abandonner leur pensée unique qui nous a minés durant des décennies.

Cela ira très bien, vous verrez! ● MARC-ALAIN AFFOLTER, MEMBRE DU COMITÉ NOTRE JURA BERNOIS



24 NOVEMBRE Une chance unique d'étudier une piste nouvelle

Imaginez que vous fassiez partie d'un groupe de 20 personnes. Vous êtes le seul francophone du groupe avec 19 alémaniques. Est-ce que vous pensez qu'il sera facile de faire entendre votre avis et de défendre vos propres intérêts? Permettez-moi d'en douter!

Imaginez maintenant que vous fassiez partie d'un groupe de trois personnes, parlant toutes le français, avec une culture très proche les uns des autres. N'avez-vous pas le sentiment qu'il serait beaucoup plus facile de défendre vos idées et vos intérêts?

Eh bien, ces deux groupes représentent respectivement la proportion du Jura bernois dans un grand canton de Berne et dans une nouvelle entité composée du canton du Jura et du Jura bernois. A votre avis, dans quel groupe sera-t-il plus facile de défendre ses idées?

Vous allez me dire qu'on ne peut présenter les choses comme ça, qu'il vaut mieux faire partie d'un grand canton puissant d'un million d'habitants plutôt que d'un canton plus petit de 120 000 habitants. Mais est-ce vraiment le cas?

Dans un groupe, on défend les intérêts du plus grand nombre, c'est ce qu'on appelle la majorité. Et plus le groupe est grand, moins la minorité est représentée. Dans ce grand canton de Berne, la voix du Jura bernois est aujourd'hui ultra-minoritaire et se retrouve diluée dans le reste du canton. Ce que nos représentants votent, ce que nous votons, se retrouve noyé dans la masse.

LE CLIN D'ŒIL



DRESDE L'église de Notre-Dame (deuxième depuis la gauche), l'une des plus belles du luthéranisme allemand, se reflète dans l'Elbe sur fond d'atmosphère automnale. KEYSTONE



Participez au concours en ligne et gagnez de superbes prix! Vous pouvez participer chaque jour, en vous rendant sur le site du Journal du Jura sous «Interactif» (à la rubrique Concours photos de lecteurs, en cliquant sur www.journaldujura.ch/interactif/concours-photos-des-lecteurs).

Lors des votations fédérales du 22 septembre dernier sur l'ouverture nocturne des shops, le Jura bernois a refusé cet objet, tout comme le canton du Jura, alors que le reste du canton de Berne l'a accepté. Mais pour toute la Suisse, le canton de Berne aura dit oui, quel que soit l'avis du Jura bernois. Et qu'en est-il lors de suffrages qui nous touchent directement au niveau de la région? Eh bien, c'est la même logique qui va également s'appliquer. Le point de vue de la minorité du Jura bernois n'arrivera pas à s'imposer face à l'écrasante majorité du reste du canton de Berne.

Aujourd'hui, nous avons la chance unique d'étudier une autre piste pour notre région. J'insiste sur le mot «étudier» et pas «choisir», parce que c'est bien de ça qu'il s'agit. On étudie une autre piste, le choix n'est pas encore à l'ordre du jour.

Alors si comme moi vous souhaitez que notre région puisse se

faire entendre et avoir plus de poids, votez oui le 24 novembre.

Marcel Wüthrich (Tavannes)

JURA BERNOIS

On peut parler français et tourner le dos au séparatisme

Dans le JdJ de mardi, Patrik Devaux, d'Orvin, raconte que ses grands-parents, ne parlant que le français, n'ayant ni Oberlandais ni Emmentalois parmi leurs ancêtres, tournèrent résolument le dos au séparatisme en 1974/1975.

Voilà qui a le mérite d'être clair, et vrai. En effet, contrairement aux contre-vérités colportées par les milieux proches de Roland Béguelin, la plupart des autochtones de l'actuel Jura bernois ont fait comme les grands-parents de Patrik Devaux.

En tant qu'Alémanique établie

dans le Jura bernois, j'ai vérifié très attentivement ce phénomène dans le village où j'habite depuis 1971 et je peux certifier la véracité de ces propos. Par ailleurs, j'ai observé que, parmi les personnes originaires de l'ancien canton, les plus farouchement pro-bernoises étaient en général celles qui ne savaient pas le suisse allemand!

Elisabeth Joly-Ehrensperger (Tramelan)

RAPPEL

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). La rédaction ne publie pas de courrier anonyme.

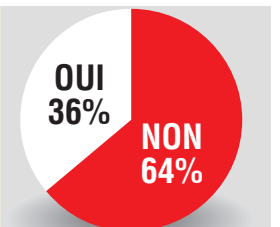
LONGUEUR En principe, les textes seront limités à 1500 signes maximum.

RÉSERVES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoires seront écartées.

LA QUESTION DE LA SEMAINE

Les dés sont-ils vraiment jetés pour les gymnases biennois?

Participation: 88 votes



24 NOVEMBRE

Un oui pour le bien d'une formation interjurassienne

A notre époque, c'est bien connu, l'industrie et le commerce ont besoin de compétences élevées. Pour le futur, cette exigence de compétences ne changera pas avec le temps qui passe. Au contraire, elle aura tendance à augmenter.

La chance offerte par le vote interjurassien du 24 novembre sera la mise en place possible d'une collaboration en matière de formation professionnelle. Chaque partie du territoire du Jura historique pourra offrir ce qu'elle a de meilleur en matière de formation.

Aujourd'hui, en matière de connaissances professionnelles, tout va très vite. Unir ses forces est un moyen efficace pour être très réactif, voire anticiper une situation en constante évolution en ce qui concerne les sciences et les techniques.

Préparer le futur économique du Jura, c'est aussi imaginer des reconversions professionnelles, afin de maintenir les personnes dans une situation de plein emploi et améliorer leur possibilité d'avancement professionnel.

Par le passé, le Jura a connu différentes crises économiques. A ce moment-là, il serait utile d'avoir un système de reconversion professionnelle qui permet aux employés de faire face à un changement structurel ou conjoncturel.

Des facilités de perfectionnement ou de reconversions professionnelles aideraient les travailleurs à éviter une situation pénible d'inactivité pendant une longue période. De redonner confiance aux personnes qui ont perdu leur emploi par l'apprentissage d'un nouveau métier. Pour ce faire, beaucoup de moyens sont nécessaires, en particuliers financiers et humains. Par conséquent, une collaboration interjurassienne serait bien indiquée pour atteindre la taille critique qui permettra de limiter les coûts d'un tel dispositif. Le but est de rendre la formation peu coûteuse pour qu'elle soit financièrement accessible au plus grand nombre.

C'est pour toutes ces raisons qu'une collaboration interjurassienne est des plus importantes. Il ne faut pas être en retard, ou, pire, louper le train de la formation professionnelle post-apprentissage. Comme vous l'avez compris, le lien interjurassien n'est pas seulement utile, il est tout simplement vital au développement économique de notre région. C'est pour toutes ces raisons que je soutiens le manifeste de la gauche jurassienne et que je voterai oui le 24 novembre 2013.

Thierry Cortat, secrétaire Combat socialiste-POP (Delémont)

INFO

Pour nous contacter par courrier: Le Journal du Jura, courrier des lecteurs, case postale 624, 2501 Bienne. Par mail: redactionjj@journaldujura.ch